

COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 13 NOVEMBRE 2018.

Convoqué par Monsieur Michel ROULET, Administrateur Général et Directeur des Finances Publiques du Pas-de-Calais, le Comité Technique Local s'est réuni le Mardi 13 novembre 2018, à 9h30 dans les locaux de la Direction, rue BRASSART.

Le secrétariat était assuré par Sylvie DUBURQUE et le secrétariat adjoint par René QUIDE pour la CGT Finances Publiques du Pas-de-Calais.

La CGT Finances Publiques du Pas-de-Calais, était représentée par René QUIDE membre titulaire élu, et Frédéric SCALBERT expert.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1) Approbation du PV du 20 septembre 2018 (pour approbation) ;
- 2) Ponts naturels 2019 (pour Avis) ;
- 3) Point d'étape relatif à la mise en place de l'APRDV (Accueil Personnalisé sur Rendez-Vous) sur les sites de Montreuil, Bruay, Arras Béthune et saint-Pol (pour information) et déploiement de l'APRDV dans l'ensemble des SIP du département(pour Avis) ;
- 4) Bilan des entretiens professionnels 2018(pour information) ;
- 5) Mise en place d'un contrôle allégé en partenariat des actes présentés à la publication (pour information) ;
- 6) Apprentissage et service civique : point sur la campagne en cours pour information) ;
- 7) Questions diverses.

En préambule à la réunion, la CGT Finances Publiques a lu sa déclaration liminaire (voir déclaration liminaire).

Les temps forts de la Déclaration liminaire :

Après avoir évoqué les annonces de notre ministre concernant le PAS et la traque des fraudeurs sur les réseaux sociaux;

Vos représentants ce sont interrogés sur les moyens qui seront mis en place pour répondre aux prétentions du ministre :

- qu'elles fermetures de services ?
- Qu'elles nouvelles missions seront externalisées vers le privé ?.

En fait, loin des effets d'annonce, c'est le démantèlement de la DGFIP et des services public qui est en cours. L'ordre du jour de ce CTL en est l'illustration.

Pour conclure : nous ne sommes pas des oiseaux de mauvaises augures. Mais nous espérons qu'à la différence de Cassandra nos prédictions seront entendues par les agents de la DGFIP

1) Approbation du Procès Verbal du CTL du 20 septembre 2018 ;

Le PV étant en cours de signature, l'approbation est remise au prochain CTL.

2) Ponts naturels 2019 ;

Deux ponts naturels peuvent être envisagés et proposés au titre de l'année 2019.

- Le vendredi 31 mai 2019
- Le vendredi 16 août 2019

Une fois encore la direction nous impose deux journées ou ponts naturels à prendre sur nos congés ou RTT, tous les collègues n'ont pas le même module horaire et certains sont obligés de les prendre sur leurs congés

Pour **la CGT FIP62**, lors des journées de ponts naturels, les services devraient être fermés au public mais ouvert aux agents, pour que ceux qui le souhaitent puissent venir travailler sans qu'il soit nécessaire d'avoir un nombre minimum de personnes pour assurer l'ouverture au public.

Vos représentants on voté contre.

Votes :

- **Pour** : FO et CFTC
- **Contre** : **CGT FIP62** et Solidaires

3) Point d'étape relatif à la mise en place de l'APRDV (Accueil Personnalisé sur Rendez-Vous sur les sites de Montreuil, Bruay, Arras, Béthune et Saint-Pol (pour information) et déploiement de l'APRDV dans l'ensemble des SIP du département.

A compter du 1er mars 2017, la DDFIP du Pas-de-Calais a mis en place un dispositif d'accueil personnalisé sur rendez-vous sur les SIP et SIE de Montreuil, le SIP-E de Bruay et la trésorerie d'Hersin-Coupigny.

A compter de février 2018 ce dispositif a été étendu aux SIP et SIE d'Arras, aux SIP et SIE de Béthune au SIP-E de Saint-Pol au SIP-E d'Hénin-Beaumont et à la Trésorerie de Marquion.

La mise en place de l'accueil sur rendez-vous a été précédée :

- d'une formation à l'outil informatique d'accueil sur rendez-vous pour les chefs de services,
- d'une e-formation dans chaque service, pour les agents concernés.
- D'une réunion de présentation de l'outil informatique.

Le Bilan :

- 1964 rendez-vous ont été programmés en 2018 contre 1080 en 2017.
- Certains services recourent plus que d'autres à la modalité d'accueil sur rendez-vous, les trésoreries d'Hersin-Coupigny et Marquion pour rencontrer leurs ordonnateurs, le SIE d'Hénin-Beaumont pour la délivrance de quitus.

- La prise de rendez-vous sur internet reste marginale, 131 demandes contre 1817 demandes établies par les agents des services concernés.
- Ce dispositif a fait l'objet d'un avis globalement positif de la part des utilisateurs.

Le déploiement de l'accueil sur rendez-vous est prévu pour les SIP et SIE du département à compter de janvier 2019.

- La mise en place d'une signalétique uniformisée et adaptée est en cours de finalisation.
 - Un groupe de travail CHSCT a été demandé, il est prévu pour décembre.
 - Une formation d'une demie-journée pour les adjoints est prévue le 8 décembre.
- L'élargissement à l'ensemble des SIP et SIE du département a été soumise au vote du CTL.

Votes :

- **Pour** : FO
- **Abstention** : CFTC
- **Contre** : **CGT FIP 62** et Solidaires

La **CGT FIP62**, s'oppose à ce que l'accueil sur rendez-vous soit, dans un premier temps, l'unique moyen pour l'utilisateur d'avoir une réponse à ses questions, avant qu'internet ne devienne, dans un avenir proche, son unique interlocuteur.

4) Bilan des entretiens professionnels :

L'année 2018 a été marquée par la suppression, pour l'ensemble des agents, de l'attribution des réductions-majurations.

- Autre nouveauté, le compte rendu est complété de l'avis de l'évaluateur sur l'aptitude de l'agent de catégorie B et C à exercer les fonctions du corps supérieur.

Les entretiens se sont déroulés du 24 janvier au 9 mars 2018.

- Sur 1273 agents évalués en 2018, seulement 12 dossiers ont fait l'objet d'un recours auprès de l'autorité hiérarchique, et 6 recours ont été portés en CAP Locale.

Deux dossiers de contrôleurs ont été portés en CAP Nationale.

Pour la **CGT FIP62** l'administration a décidé unilatéralement de supprimer les CAPN de recours de deuxième niveau portant sur l'évaluation professionnelle. Avec ce retrait l'administration donne les pleins pouvoirs aux Cap Locales et surtout aux directeurs locaux. .

La **CGT FIP62** dénonce ces reculs d'une gravité inédite à la DGFIP. Ils ne sont qu'une étape dans la destruction des droits et garanties des agents en matière de déroulement de carrière.

5) Mise en place d'un contrôle allégé en partenariat es actes présentés à la publication (pour information) :

Cinq études notariales dépendant des SPFE d'ARRAS 1, BETHUNE 1 ou

BOULOGNE-SUR-MER 1 ont été contactés par la direction.

- L'objectif de la convention est de contribuer à l'accroissement de la qualité globale des actes en réduisant le volume de contrôle.
 - L'étude s'engage, sur les actes visés par la convention, à un contrôle de qualité.
 - Le SPFE s'engage à mieux cibler les contrôles et à informer l'étude des anomalies.
 - Les actes labellisés CAP feront l'objet d'un contrôle allégé.
 - Une période de contrôle préalable d'un mois reconductible est envisagée.
- A ce jour 2 conventions ont été signées avec le SPFE de BOULOGNE 1, 2 sont en cours et vont être signées, 1 convention est en cours sur le SPFE d'ARRAS.

Pour la **CGT FIP62**, après télé-actes c'est un second pan des missions du SPF qui passe au privé, en l'occurrence les notaires.

6) Apprentissage et service civique : point sur la campagne en cours : Volontaires du Service Civique :

- depuis 2015, la DGFIP accueille des volontaires du service civique,
- l'agrément de la part de l'Agence du Service Civique est de 3 ans renouvelable.
- La DDFIP du Pas-de-Calais a accueilli en 2018, une première vague de 9 volontaires pour des contrats de 8 mois. A ce jour, 5 contrats sont toujours en cours. Dans le cadre de la seconde vague 8 volontaires ont été accueillis.
- Une formation leur a été dispensée.
- Leur mission est d'aider à l'accueil du public et d'aider l'utilisateur à créer son compte personnel sur internet.

Apprentissage :

- depuis 2015, la DGFIP accueille des apprentis. 8 étudiants ont travaillé à temps plein le temps d'une année scolaire (3 jours par semaine en administration du lundi au mercredi pour un temps de travail de 35 heures)
- en 2018, la DDFIP du Pas-de-Calais a recruté 3 apprentis.

Pour la **CGT FIP 62** les volontaires du Service Civique et les apprentis ne doivent pas être une variable d'ajustement, pour limiter l'impact des suppressions d'emplois, notamment pour la mission d'accueil du public.